

RÉNOVATION DU PRIEURÉ

Prieuré 2A



L'actuel bâtiment du Prieuré est en état d'obsolescence avancé, tant au niveau de la structure portante (risques d'écroulement de certains planchers) que de ses infrastructures techniques (chauffage et sanitaires défectueux). Le défaut d'isolation des murs et de la toiture n'est plus tolérable à l'heure du réchauffement climatique et des recherches d'économies de consommation énergétique.

Par ailleurs, l'accès aux étages est impossible aux personnes à mobilité réduite et l'usage du restaurant, au rez-de-chaussée, leur est problématique avec des locaux sanitaires à l'étage.

A tous les niveaux, une intervention importante s'impose, d'entente avec le service des Monuments et sites du canton de Vaud pour ce bâtiment historique et emblématique de la Ville de Pully.

Suite au refus par le Conseil communal du préavis N°09-2022, le programme a été revu, dans un premier temps pour y intégrer la Bibliothèque municipale au 1er et 2e étage. Dans un deuxième temps, suite à deux ateliers participatifs pour les membres du Conseil Communal, le programme du rez-de-chaussée a été revu, comprenant un restaurant et un café (et éventuellement une cave avec scène au sous-sol).

Photos - Images (à titre indicatif) <

Plans <

Documents de référence <

🕒 Dernière mise à jour 18.07.2024

FICHE TECHNIQUE

TYPE

Requalification des espaces publics.
Bâtiments publics

ÉTAT

Etude préalable au permis de construire

RÉALISATION DES TRAVAUX

Horizon 2025-2026

RÉFÉRENCES

Direction de l'urbanisme et de
l'environnement -
021 721 37 00

GRANDES ÉTAPES

SEPTEMBRE 2023

Approbation du préavis N°16-2023

JUIN 2023

Démarche participative avec le Conseil communal pour préciser le programme du rez-de-chaussée

MAI 2022

Refus du crédit d'ouvrage par le Conseil communal

OCTOBRE 2020

Retrait des préavis N°12-2020, 13-2020 et 14-2020

SEPTEMBRE 2018

Approbation du préavis N°12
Requalification du site du Prieuré et de la Villa romaine - Demande de crédit d'étude.

DÉCEMBRE 2017

Proclamation des résultats du concours

FÉVRIER 2017

Lancement du concours d'architecture

NOVEMBRE 2014

Approbation du préavis N°22
"Création d'un Hôtel de ville
Assainissement et extension de la Villa romaine - Requalification des espaces publics - Elaboration d'un plan de quartier - Organisation d'un concours de projet d'architecture"

NOVEMBRE 2013

Communication au Conseil communal N°17
"Rénovation du site du Prieuré, assainissement et extension du Musée de la Villa romaine - Ouverture d'un compte de crédit d'études pour les dépenses d'investissement du patrimoine administratif"

SEPTEMBRE 2013

Préavis d'intention N°13
"Rénovation du Prieuré - Bâtiments administratifs sis à l'av. du Prieuré 2 et 2A"

LES AUTRES SITES DE PULLY



LA MUETTE
espaces littéraires



SUIVEZ PULLY SUR

En poursuivant sa navigation sur le présent site web, l'utilisateur accepte sans réserve :

- les termes et conditions des présentes [conditions générales](#)
- [l'utilisation de cookies](#) pour proposer du contenu personnalisé